

POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS

DÉCHETS DANGEREUX

TOTEM France assure un suivi strict des déchets dangereux issus de ses activités grâce aux Bordereaux de Suivi des Déchets (BSD), en conformité avec la réglementation en vigueur. Ce suivi est réalisé via la plateforme numérique gouvernementale TrackDéchets, garantissant une traçabilité complète et transparente du traitement.

CLAUSE INDISPENSABLE

Chez TOTEM France, chaque contrat prévoit des clauses spécifiques de gestion des déchets, ajustées selon l'activité (déploiement ou maintenance) et le type de partenariat, pour assurer une démarche durable et maîtrisée.

DÉCHETS NON-DANGEREUX

Un suivi trimestriel des déchets non dangereux est réalisé en collaboration avec nos partenaires à travers diverses activités. TOTEM France assure la gestion et le traitement de 100 à 200 tonnes de déchets non dangereux chaque trimestre.